



COMMUNE DE
MONTREUX

vivre à MONTREUX

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL | N° 51 | FÉVRIER 2021

Spécial élections

3-6



**élections
communales
générales 2021**

#ECG21

Canton de Vaud

Passerelle de Chaumény

7

Appel à vos archives photo

8





ÉDITO

Chères habitantes et habitants de Montreux,

Après une année 2020 marquée par une situation inédite de pandémie, nous formons nos vœux pour que 2021 se montre plus clémente. Si la situation est encore incertaine en ce qui concerne les manifestations et événements, une chose au moins est sûre : les élections communales sont maintenues. Le 7 mars, se tiendra l'élection du nouveau Conseil communal, ainsi que le premier tour de l'élection à la Municipalité. Ne manquez pas cette occasion de faire valoir votre voix. Dossier spécial en pages 4 à 7. Parallèlement, les tâches communales se poursuivent, à l'exemple du remplacement de la passerelle de Chaumény, bientôt de nouveau disponible pour les usagers, de la taille hivernale des arbres, qui leur permet de conserver santé et vigueur, ou encore, parmi d'autres thèmes, de la Fontaine à l'Ours, dont l'eau de source coule à nouveau.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite bonne lecture de cette édition de *Vivre à Montreux*, et, pour bientôt, un magnifique printemps.

Laurent Wehrli, Syndic et Conseiller national



Le radieux paysage en couverture a été pris tout récemment par le photographe Stephan Engler à la montée de Crêt d'y Bau.



© Stephan Engler

Édité par : la Municipalité de Montreux, février 2021

Impression : media f sa, Montreux

Graphisme : Macgraph, Puidoux

Couverture : © Stephan Engler

Tirage : 15 200 exemplaires

Rédaction : Béatrice Merk Mietta (rédactrice responsable), avec la collaboration d'Anne Biavati et d'Alice Ganguillet.

Tél. 021 962 79 40

communication@montreux.ch

Imprimé sur du papier certifié FSC

Toutes les infos communales sur www.montreux.ch

Point de situation COVID

Au moment où nous mettons sous presse, l'heure est au semi-confinement, décidé par le Conseil Fédéral le 13 janvier. Les prestations communales restent assurées, moyennant quelques ajustements :

Guichets communaux

Restent ouverts (1 personne à la fois)

- Le **guichet principal** de la Grand-Rue 73, de 9 h à 12 h non-stop (sur rendez-vous en dehors de ces heures au ☎ 021 962 77 77).
- Le **guichet du service des affaires sociales, familles et jeunesse**, à l'avenue des Alpes 22, de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h. ☎ 021 962 78 30.
- Les **services de l'urbanisme** (☎ 021 962 77 60) et **des travaux** (☎ 021 962 77 30), à la rue de la Gare 30, sont accessibles de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Sonner à l'entrée.

Ouverts sur rendez-vous

- **Office de la population**, avenue des Alpes 18 : ☎ 021 962 78 50 de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h. Nombreuses prestations possibles en ligne sur montreux.eadmin.ch.
- **Archives communales**, avenue Alexandre Vinet 8, Clarens, ☎ 021 983 18 10.
- **Voirie et des espaces verts**, route de Brent 6, ☎ 021 989 87 20.
- **Domaines et bâtiments, sport**, rue du Temple 11, ☎ 021 962 78 00.
- **Finances**, avenue des Alpes 18, ☎ 021 962 77 90.
- **Économie, culture et tourisme**, rue du Marché 8, ☎ 021 962 78 26.
- **Ressources humaines**, avenue des Alpes 18, ☎ 021 962 77 86.

Bibliothèque

Ouverte, mais uniquement pour le service de prêts et de retours.

Horaires : lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Samedi de 9 h à 12 h.

Grand-Rue 92, 1820 Montreux, 021 963 33 29.

Déchèterie

Ouverte. Le port du masque est obligatoire.

La ressourcerie est fermée.

Horaires : lundi fermé.

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Samedi de 9 h à 16 h (non-stop).

Port du masque

Obligatoire du lundi au samedi, de 7 h à 19 h à Clarens centre, Montreux centre et Montreux gare :

www.cartoriviera.ch/covid-montreux.

Sport

- **Ski** : Le domaine skiable de la région des Rochers-de-Naye est ouvert. La salle de pique-nique de Jaman ne pourra pas être mise à disposition cet hiver. Concernant les téléskis de Haut-de-Caux et des Prévondes, se renseigner sur infosnow.ch. Port du masque obligatoire.
- **Luge** : La piste de luge des Avants est ouverte suivant les conditions d'enneigement. Plus d'informations sur www.lesavants.ch/activites-hivernales.
- **Patinoire de Caux** : ouverte pour les moins de 16 ans. Port du masque obligatoire dès 12 ans. Plus d'informations sur www.ilovecaux.com.
- **Piscine de la Maladaire** : fermée jusqu'à nouvel avis.

Plus d'informations au ☎ 021 962 77 77, commune@montreux.ch

2021 marque le retour des élections communales. Il nous appartient d'élire les 7 membres de la Municipalité et les 100 membres du Conseil communal pour la prochaine législature de 5 ans. Un choix important pour l'avenir de la Commune, et qui concerne chaque citoyenne et citoyen. N'oubliez pas de voter. Chaque voix compte !

Vous découvrirez dans ces pages les **14 candidats en lice** pour une élection à la Municipalité.

Pour les **167 candidats** qui briguent un siège au Conseil communal, voir en page 6.

Élection de la Municipalité

La Municipalité représente l'autorité exécutive de la Commune. Chaque électeur dispose de 7 suffrages, pour chacun des 7 sièges à pourvoir. Il est possible de voter soit pour les candidats officiels, soit pour n'importe quel citoyen jouissant des droits civiques dans la Commune.

Les membres de la Municipalité sont élus selon le système majoritaire à deux tours, qui exclut le cumul. Inutile donc de mentionner plus d'une fois le nom d'un candidat ou d'inscrire plus de 7 noms.

Seront élus au premier tour les candidats obtenant la majorité absolue (nombre de bulletins valables divisés par 2, en ajoutant 1 si le résultat est un nombre pair, 0,5 s'il est impair). Le second tour permet d'attribuer les sièges restants. Dans certains cas, lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur à celui des sièges à pourvoir, une élection tacite est possible au second tour et le peuple n'est pas appelé aux urnes.

Élection du Syndic

L'un ou plusieurs des Municipaux élus peut se porter candidat à l'élection du Syndic, de même que n'importe quel citoyen jouissant des droits civiques dans la Commune. S'il n'y a qu'un seul candidat, celui-ci est élu tacitement. Dans le cas contraire, le peuple est appelé aux urnes. Le Syndic est élu selon le système majoritaire à 2 tours, en respectant les mêmes règles que l'élection de la Municipalité.

Élection du Conseil communal

Le Conseil communal est élu selon le système proportionnel. Les candidats figurent sur des listes. Ces listes regroupent



stock.adobe.com - Damir

Informations pratiques

Les dates à retenir

- 7 mars** élection à la municipalité (1^{er} tour), élection au Conseil communal (1 seul tour)
- 28 mars** élection à la municipalité (2^e tour éventuel)
- 25 avril** élection à la syndiculture (1^{er} tour)
- 16 mai** élection à la syndiculture (2^e tour éventuel)

Toutes les infos sur www.montreux.ch/electionscommunales2021

Qui peut voter ? Qui peut être élu ?

- **Les Suisses** âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la Commune ;
- **Les étrangers** âgés de 18 ans révolus, pour autant qu'ils remplissent les conditions suivantes :
 - résidence continue en Suisse durant les 10 dernières années au moins ;
 - domicile continu dans le canton de Vaud durant les 3 dernières années au moins ;
 - domicile actuel dans la Commune (au bénéfice d'un permis B ou C).

Où et quand voter ?

- Par **correspondance**.
- Les **dimanches de scrutin**, de 9 h à 11 h, dans les bureaux de vote de Clarens (Maison de Quartier Jaman 8) et de Montreux (Établissement scolaire de Montreux-Est, rue de la Gare 33).
- **En glissant l'enveloppe de vote** dans la boîte aux lettres extérieure de l'Administration générale (greffe municipal), à la Grand-Rue 73, jusqu'au dimanche de scrutin à 11 h.

Si vous ne recevez pas votre matériel de vote d'ici au 23 février, ou que celui-ci est incomplet ou défectueux, appelez le ☎ 021 962 77 77 sans tarder.

des candidats d'un même parti politique, de différents partis, ou qui n'ont pas d'appartenance politique et partagent les mêmes valeurs. Les électeurs disposent de 100 voix, soit autant qu'il y a de sièges au Conseil. Lorsqu'un électeur donne un suffrage à un candidat, il donne également un suffrage à la liste de ce

dernier. À l'issue du vote, deux éléments sont déterminés : premièrement, le nombre de sièges attribués à chaque liste selon le pourcentage de suffrages que cette dernière a obtenu ; deuxièmement, quels sont les candidats, pour chacune des listes, qui ont obtenu le plus de voix et qui occuperont les sièges.

MUNICIPALITÉ

Pour que vous puissiez faire mieux connaissance avec les quatorze candidates et candidats à la Municipalité, Vivre à Montreux leur a donné la parole et publie leurs textes tels qu'ils ont été transmis.



Caleb WALTHER

Les Vert-e-s

43 ans, marié, 3 enfants en âge de scolarité, municipal et enseignant de mathématique



© Valentine Reymes

Depuis mon élection en 2011, j'ai la chance de pouvoir participer activement à la conduite de notre Commune. Je souhaite poursuivre mon engagement pour une politique de proximité rassembleuse, faite de mesures concrètes en faveur de la qualité de vie dans notre Commune.

Je m'engage à agir avec rigueur et enthousiasme, pour les grands projets (2m2c, réseau thermique, constructions scolaires, aménagement des espaces publics...) et pour les projets plus modestes, mais tout aussi importants pour la vie dans notre Commune (biodiversité, vie villageoise, mobilité apaisée...).

Florian CHIARADIA

Les Vert-e-s

Bibliothécaire documentaliste scientifique, président du Conseil communal 2019-2020



Archéologue et historien de formation, 33 ans, enfant de Brent, j'ai intégré le Conseil communal de Montreux en 2011, au sein duquel j'ai pu défendre mes valeurs en m'engageant à plusieurs niveaux.

Ayant à cœur un développement qualitatif de notre commune, je milite pour une politique sensible à la nature, au patrimoine et au bien-être des Montreusiennes et des Montreusiens.

À la Municipalité, je m'engagerai en faveur d'une politique de développement respectueuse de notre cadre de vie, à l'écoute des besoins des habitant-e-s et tenant compte de la capacité financière de notre Commune.



Quentin TALON

décroissance alternatives

Ingénieur, physicien (né en 1989)
Candidat au Grand Conseil en 2017



© S. Lagnaz et S. Agnelli

En votant décroissance alternatives, vous amorcez un virage vers une commune solidaire, résiliente et active dans la lutte climatique.

La future municipalité va devoir affronter les conséquences de la crise sanitaire que nous vivons. Je suis déterminé à œuvrer en faveur d'une commune qui identifie les véritables enjeux, revoit les priorités en visant une justice sociale sans laissés-pour-compte.



Susanne LAUBER FÜRST

Montreux Libre

Mariée, 3 enfants. Biologiste, avocate. Dirige une PME dans la digitalisation et les technologies vertes. Conseillère communale. Présidente Montreux Libre



Notre Municipalité a besoin d'une 3^e force, un lien entre les blocs gauche-droite. Fédérons les meilleures idées pour réussir ensemble. Nous y sommes parvenus avec le 2^e (et meilleur) projet de rénovation du Centre de congrès, accepté par 76,6% de la population. Cadre dans l'industrie agro-alimentaire, puis entrepreneuse depuis 2008, je peux amener mes compétences à la Municipalité.

Osons innover pour relancer l'économie, sauver les emplois, défendre un urbanisme de qualité et promouvoir l'écologie.



Tal LUDER

Union démocratique du Centre

49 ans, Président de l'UDC, Conseiller communal depuis 2012. Conseiller intercommunal ASR depuis 2017. Montreusien depuis 1979



Il n'échappe à personne que les finances de notre commune se dégradent de façon inquiétante. Augmenter indéfiniment notre dette n'est pas la solution pour "demain".

L'exemple doit provenir de notre exécutif qui bénéficie d'indemnités de fonction généreuses pour l'exécution de son mandat.

Mettons fin à une exception élitiste montreusienne qui perdure: la rente à vie de nos municipaux, qui à moyen terme coûtera **plus de CHF 1 000 000 par an** au contribuable. Supprimer cet avantage d'un autre temps permettra d'investir ces sommes dans la sécurité publique et le bien-vivre de nos concitoyens, par exemple!

Christine MENZI

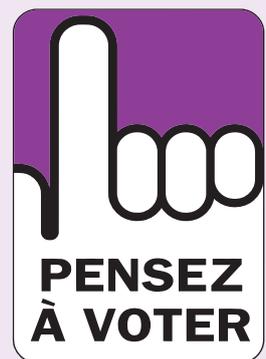
Union démocratique du Centre

Conseillère communale



Profitant d'une bonne santé et par mon expérience, mère de deux grands enfants, ayant travaillé comme employée de commerce à Genève, au Tessin, à Zurich et à Montreux dès 1989 en tant que conseillère en assurances, j'aimerais donner de mon temps pour notre Commune et ses habitants.

Faisant partie de la Commission des finances depuis plus de 3 ans, j'ai pu me plonger dans le monde politique et aimerais m'investir pour le soutien des commerçants et PME, promouvoir la formation des jeunes, renforcer le respect des lois, maintenir l'impôt communal en réfléchissant aux dépenses des deniers publics.





Olivier GFELLER

Parti socialiste

Conseiller Municipal en charge des Finances et de l'Informatique, Député au Grand Conseil



Durant cette législature, je me suis investi pour un service public efficient et proche de la population. Depuis le mois de mars, le collège municipal s'est engagé au côté de celles et ceux qui traversent de graves difficultés dues à la crise sanitaire, notamment en renforçant la solidarité et en mettant en place des mesures destinées à soutenir l'économie.

Je souhaite aujourd'hui poursuivre cet engagement et continuer d'œuvrer pour la qualité de vie à Montreux. L'arborisation des villes et la protection de notre patrimoine font aussi partie de mes priorités.

Irina GOTE

Parti socialiste

Municipale Voirie, Espaces Verts et Ressources Humaines, commerçante d'art, mère de 3 enfants



Conseillère communale pendant 13 ans, j'ai été Présidente de la Commission de Gestion, Présidente du Conseil communal, Présidente de la Commission des Finances et Présidente du Parti Socialiste de Montreux. Engagée, volontaire et proche des préoccupations de la population, j'ai à cœur de porter des projets tels que le retour de la nature en ville, l'aménagement harmonieux de notre territoire bâti et non bâti, afin de mettre tout en œuvre pour favoriser le bien vivre ensemble dans les villages et quartiers.

Jacqueline PELLET

Parti socialiste



Municipale depuis 2011 et ancrée dans des convictions de gauche, j'ai néanmoins toujours travaillé à rechercher des solutions pragmatiques aux problèmes communaux en association avec toutes les forces politiques en présence.

Je suis prête à continuer à participer à un travail collégial en Municipalité, dans le respect des différences.

Proche des gens, engagée, mes capacités d'écoute et de collaboration ainsi que mes compétences et mon ouverture d'esprit sont des atouts primordiaux pour relever les défis qui attendent la Commune à l'avenir.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

vert'libéraux

Jean-Baptiste PIEMONTESE

PLR

Municipal et entrepreneur à la tête d'une société qui apporte un accompagnement stratégique et un soutien administratif aux PME



Cette crise sanitaire, économique et sociétale que nous vivons apporte son lot de doutes et d'anxiété, notamment pour les plus démunis. Elle offre également des opportunités à imaginer de nouvelles manières de vivre et de travailler. C'est en renforçant la confiance et en resserrant les liens intergénérationnels et institutionnels que nous pourrons ensemble trouver les solutions pour l'avenir de notre Commune. Montreux regorge d'atouts et de ressources ! Il nous appartient de les mettre en valeur en favorisant l'esprit d'initiative.

Geneviève BRUNNER-FRASS

PLR

Fondatrice et éditrice de Rivierart, conseillère communale



Née et ayant grandi à Montreux, je suis très attachée à ma Commune pour et au sein de laquelle j'ai toujours été engagée depuis mon enfance au travers de différentes activités et associations. Je le traduis également sur le plan professionnel et au travers de mon engagement politique par ma fonction de conseillère et membre de commissions dont celle de gestion que j'ai présidée. Ma candidature à la Municipalité s'inscrit donc dans le prolongement de mon engagement au service de la collectivité montreuusienne, animée d'un esprit d'écoute et d'ouverture aux autres en vue de réaliser ensemble Montreux DEMAIN.

Yves DEPALLENS

PLR

Économiste d'entreprise HES, Co-fondateur et administrateur d'une société de conseils et services en marketing et transformation numérique



Engagé depuis 30 ans dans le tissu associatif et événementiel montreuusien et fort de 10 ans au Conseil communal, je souhaite apporter mon expérience, mes connaissances et ma créativité au sein de la Municipalité pour répondre aux transformations accélérées de notre

société et contribuer au développement de notre commune dans le contexte si particulier que nous vivons. Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que tous nos concitoyens, habitants et hôtes trouvent leur place et le bonheur dans le Montreux de DEMAIN.

Sandra GENIER

PLR

Avocate à Montreux et maman de deux filles (10 et 13 ans)



Je suis conseillère communale et Présidente de la Fondation Maison Visinand, réunissant le TMR et le Centre culturel du même nom. Optimiste et pragmatique, je suis convaincue que la crise que nous traversons n'est pas une fatalité et doit nous pousser à nous réinventer. Construisons ensemble Montreux Demain en favorisant, par exemple, l'implantation d'entrepreneurs sur notre Commune.

Dynamisons nos villages en créant des espaces intergénérationnels propices au bien-vivre ensemble et à l'émergence du génie local. C'est en équipe que nous nous présentons, parce que c'est en équipe et AVEC VOUS que nous relèverons les défis de demain.

Yanick HESS

PLR

Doyen & chef de projet à la DGEQ, Président honoraire du Conseil Communal, «+ loin ensemble»



Avec plus de 22 ans d'expérience politique, j'estime avoir aujourd'hui le bagage et la compétence nécessaires à me mettre davantage à disposition. Je ressens la flamme, la foi et l'envie indispensables à une implication accrue, différente, mais dans la continuité de mon engagement. Des objectifs ambitieux nous attendent : un nouveau PGA et l'économie d'accueil.

En ces temps difficiles, il faudra prioriser et se réinventer pour continuer de faire briller Montreux sur la carte de la Suisse – comme dans le cœur de ses habitantes et habitants de toutes les générations. www.yanickhess.ch

Toutes les infos sur
www.montreux.ch/electionscommunales2021



CONSEIL COMMUNAL

Le 7 mars prochain, 167 candidates et candidats tenteront de décrocher l'un des 100 sièges disponibles au Conseil communal de Montreux pour la législature 2021-2026. Ils sont 21 de plus qu'en 2016. Découvrez les principaux objectifs politiques des six partis politiques présentant des candidats au législatif montreuisien.

UDC Montreux-Veytaux

L'UDC Montreux-Veytaux propose 11 candidates et candidats pour l'élection au Conseil communal. Elle se présente comme un parti de centre-droite, avec pour objectif de promouvoir une commune sûre, un environnement attrayant pour les Montreusiennes et les Montreusiens, ainsi qu'une fiscalité abordable et des finances maîtrisées.

Nous voulons une ville moderne, tournée vers le futur, mais qui saura valoriser son patrimoine et ses traditions locales. Notre perle de la Riviera a tout pour plaire, alors travaillons ensemble pour un Montreux gagnant. Citoyens et acteurs économiques, que chacun y trouve son compte !

Décroissance alternatives

Pour la première fois candidat au législatif montreuisien, le parti *décroissance alternatives* présente sept candidates et candidats. Selon Jason Hickel, anthropologue : « La décroissance est une réduction planifiée de l'utilisation de l'énergie et des ressources visant à rétablir l'équilibre entre l'économie et le monde du vivant, de manière à réduire les inégalités et à améliorer le bien-être de l'Homme. »

Au sein du Conseil communal, le groupe *da. Montreux* s'engage à faire des propositions et à soutenir des projets répondant à l'urgence sociale et climatique. Avec vous, nous voulons agir ici et maintenant.

PLR Montreux-Veytaux

Une équipe, une vision, un programme. Le PLR. *Les Libéraux-Radicaux*, allié aux *Vert'Libéraux*, présente une liste de 68 candidates et candidats au Conseil communal. Une équipe compétente et

engagée, décidée à porter sa vision au travers d'un programme renouvelé qui, s'il vise entre autres à soutenir le développement économique et culturel, à maîtriser les finances, à repenser un aménagement durable soucieux de la qualité de vie dans les centres urbains et les villages et à développer des projets multigénérationnels, se veut également proche, à l'écoute et au service de la population montreuissienne en vue de réaliser ensemble Montreux DEMAIN.

Montreux Libre

Montreux Libre, avec le parti *Le Centre*, souhaite réunir pour construire l'avenir de Montreux. Avec 18 candidates et candidats au Conseil communal et Susanne Lauber Fürst, une personnalité fédératrice à la Municipalité, dépassons les clivages des deux blocs gauche et droite pour trouver de meilleures solutions aux défis à venir.

Il faut soutenir l'économie montreuissienne, mise à mal par la Covid, l'annulation du plan général d'affectation (PGA) et la fermeture du Centre des Congrès pour travaux. La transition écologique, la protection du patrimoine et la vie des villages restent des priorités, comme la lutte contre les incivilités. La solidarité avec les personnes isolées ou fragilisées est essentielle. Enfin, promouvons l'innovation et encourageons les jeunes à entreprendre !

Les Vert·e·s

Les *Vertes et les Verts* présentent une liste de 17 candidates et candidats pour l'organe législatif montreuisien. Pour le parti, la défense de la qualité de vie et la sauvegarde de notre planète sont des préoccupations centrales. Lors de l'élaboration du nouveau plan général



© Commune de Montreux

d'affectation, ils se battront pour une large consultation de la population et pour le maintien de suffisamment d'espaces verts. Ils veilleront à la mise en place d'aménagements cyclables et piétonniers attrayants. Ils sont également favorables au développement d'un tourisme plus respectueux de l'environnement. Les *Vertes et les Verts* défendent une politique de cohésion sociale forte et soutiennent toute démarche visant à construire des ponts entre les générations et entre les personnes aux origines et aux conditions de vie différentes.

Parti socialiste et indépendants de gauche

Le *Parti socialiste* propose 46 candidates et candidats au Conseil communal. Il continuera à défendre ses valeurs et promouvoir l'amélioration de la qualité de vie pour chacun·e sur tout le territoire communal : service public, défense de l'environnement, promotion de l'égalité femme-homme, consolidation d'une culture diversifiée, aide aux plus démunis et à la classe moyenne.

Nous défendons la création d'îlots de fraîcheur et de verdure, le développement de zones 20 et 30 km/h, une politique du logement intégrant la mixité sociale, la poursuite de la création de places d'accueil pour la petite enfance, la création d'espaces de rencontre dans les villages et une Maison de Quartier au centre-ville. Nos candidates et candidats s'y engagent, pour une commune solidaire.

Retrouvez les listes complètes des candidats au Conseil communal sur : www.montreux.ch/electionscommunales2021

Prochaines séances du Conseil communal

3 mars – 21 avril – 26 mai – 23 juin

TRAVAUX

Passerelle de Chaumény

Cette passerelle piétonnière est la seule qui enjambe les voies CFF entre les gares de Clarens et de Montreux. Elle permet de relier l'avenue Claude-Nobs (secteur du Centre des Congrès) à l'avenue de Belmont (ancien hôpital). Ceci à la force du mollet, car la pente est rude ! C'est que le chemin de Chaumény fait partie du réseau de voies anciennes de Montreux et se prolonge à l'amont par le châble* de la Crausaz.

Datant de 1979, l'ancienne passerelle présentait d'importantes dégradations et devenait dangereuse. Il était temps de la changer. La nouvelle passerelle est entièrement fabriquée dans un béton innovant, le BFUP, dont la résistance et la durée de vie sont très nettement supérieures au béton traditionnel. Grâce à ses caractéristiques, la passerelle a une apparence légère, qui lui confère une élégance moderne. Elle aura également une durée de vie plus longue, estimée à environ 75 ans (au lieu de 50).

* Les châbles étaient autrefois des couloirs en pente raide aménagés pour faire descendre les billes de bois après la coupe.

Innovante, la nouvelle passerelle l'est aussi par son éclairage : des rubans LED intégrés, dont deux visibles de l'extérieur, mettront l'ouvrage en valeur. À l'intérieur, l'éclairage destiné aux usagers de la passerelle se veut non éblouissant et chaleureux et garantit une bonne vision des marches d'escaliers. Coût total des travaux : CHF 1,5 million.

Les travaux ont pris un peu de retard en raison de la pandémie, mais les piétons pourront bientôt emprunter la nouvelle passerelle : la mise en service est prévue pour le mois de mars.

Plus d'informations auprès du service des travaux, ☎ 021 962 77 30 ou travaux@montreux.ch



La nouvelle passerelle de Chaumény.



© Archives de Montreux

La première passerelle de Chaumény entre 1915 et 1926.

Travaux en cours

Rue du Temple

Les travaux d'envergure entrepris à la rue du Temple seront terminés cet été. D'ici là, la circulation des véhicules légers se poursuivra sans changement par l'avenue de Collonge 7 jours/7.

Les véhicules lourds pourront passer par la rue du Temple du vendredi matin au lundi soir ; la chaussée restera fermée à tout trafic du mardi au jeudi.

Port du Basset

Les travaux en cours au port du Basset seront terminés à la fin du printemps.

Route du Zéphire

Le chantier est terminé. Le revêtement définitif sera posé au printemps.

ESPACES VERTS

Taille des arbres

Vous avez sans doute aperçu des collaborateurs des espaces verts perchés dans les arbres ces derniers jours. Comme chaque année à cette saison, ils s'activent à tailler près de 1100 arbres le long des chemins, des rues et des avenues. Chaque arbre est scrupuleusement contrôlé afin de détecter la présence de branches sèches, de champignons lignivores ou d'autres pathogènes nuisibles. Puis les employés effectuent une taille légère, adaptée à chaque sujet selon son essence. Afin de ne pas blesser l'arbre et pour éviter des infections par des spores de champignons, la taille s'effectue sur des sections de branches de moins de 5 cm. La cicatrisation peut alors se faire plus rapidement. Pour la taille, les employés sont équipés de harnais et des mesures de sécurités particulières sont prises.

Entre fin février et début mars prochain, une équipe spécialisée et formée pour le contrôle et la taille des arbres de haute futaie, soit de 20 m à plus 30 m de hauteur, sera présente sur le territoire montreusien.

Plus d'infos auprès du service de la voirie et des espaces verts, ☎ 021 989 87 20, vev@montreux.ch



© Commune de Montreux

Jardiniers amateurs, attention aux pesticides

Les pesticides ne sont jamais inoffensifs. Certains présentent des effets cancérigènes et peuvent induire des malformations ou réduire la fertilité des êtres vivants. Pensons-y à l'heure où la saison de jardinage va commencer.

Souvent, par méconnaissance, les jardiniers amateurs consomment trop de pesticides et de façon inappropriée. En respectant les dosages ou, mieux encore, en utilisant des méthodes alternatives, on préserve l'environnement, en même temps que sa santé.

Conseils et infos dans le « Guide du jardin naturel », édité par la Commission Internationale pour la protection des eaux du Léman. www.cipel.org



PATRIMOINE

Fontaine à l'Ours

Cette fontaine ancienne sise à la rue de Bon-Port, à la hauteur de l'Hôtel Excelsior est, avec celle de Vernex (à la rue du Centre), l'une des deux fontaines montreusiennes qui sont alimentées directement par de l'eau de source, sans transiter par le réseau de distribution d'eau potable du SIGE. Pour tout traitement, l'eau de ces fontaines est désinfectée au moyen de rayons ultraviolets (UV-C), qui la débarrassent des bactéries. La qualité sanitaire de l'eau est toutefois régulièrement contrôlée, au même titre que celle de l'ensemble des fontaines communales.

La Fontaine à l'Ours vient d'être remise en service. Les habitants peuvent à nouveau

venir y récolter de l'eau de source pour leur consommation quotidienne, comme à leur habitude.

Mais d'où vient ce curieux nom de « Fontaine à l'Ours » ? En réalité, nul ne le sait vraiment. En revanche, cette fontaine a une histoire passionnante. On retrouve l'appellation « Fontaine à l'Ours » dans les procès-verbaux de la Commune des Planches en 1834 déjà. De nombreuses anecdotes et rebondissements sont liés à l'utilisation de l'eau de cette fontaine.

Le syndic des Planches doit même mettre sous clé l'accès à l'eau à un moment donné. Située sur une propriété privée, l'eau est supprimée dans les années 1870. Puis, sous pression de la Commune des Planches, la propriétaire s'engage à

Montreux compte sur son territoire quelque **150 fontaines**, sans compter les fontaines d'alpage. Leur entretien – nettoyage, maçonnerie, étanchéité, écoulement – est assuré par les employés communaux, principalement de la voirie, mais aussi des forêts pour les fontaines d'alpage.

Une exception pour les 13 fontaines alimentées par le réseau d'eau du Maralloy, dans la Vieille Ville, dont l'entretien courant est assuré par un fontainier désigné par le service des eaux du Maralloy, la Commune se chargeant des travaux d'entretien plus conséquents.



© Commune de Montreux

rétablir la fontaine dans le mur de soutènement de la voie ferrée. Dans les années 1930, on veut utiliser l'eau de cette fontaine pour en faire un atout touristique.

Et dans les années 1950, l'entreprise « Fabrique de boissons gazeuses Silver Star » veut la commercialiser. Le principal attrait de cette eau serait sa teneur en magnésium, selon des rapports, dont l'un datant de... 1906. Sans doute n'est-ce pas un hasard si l'inscription gravée en lettres d'or sur une plaque en haut de la fontaine en 1865, dit ceci : « Jésus a dit : Venez à moi, vous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. »

ARCHIVES

Nos photos et vidéos d'archives nous intéressent !



© stock.adobe.com - Gabriele Rohde

Vous avez peut-être dans vos tiroirs des films – super 8, vidéo, etc. – ou des photos qui sont autant de témoignages des 100 dernières années. Ces documents intéressent la Commune de Montreux, qui fêtera en 2022 ses 60 ans et qui souhaite à cette occasion mettre en avant le passé à travers plusieurs événements.

Pour réunir la documentation nécessaire, les Archives de Montreux lancent une grande collecte de films amateurs et de photos datant des années 1960 à 2010, afin de raconter l'évolution de la Commune depuis les années 1960 : des grands événements, comme l'arrivée de l'auto-roule ou le Sommet de la Francophonie, à la vie de tous les jours, comme les scènes du marché ou les fêtes villageoises, vos souvenirs nous sont précieux.

N'oubliez pas que les bobines et tirages photos s'abîment facilement et que les Archives peuvent les conserver de façon professionnelle.

Pour en savoir plus et nous transmettre vos documents, prenez contact avec les Archives au ☎ 021 983 18 10 ou par courriel à archives@montreux.ch

Histoires locales à découvrir

Saviez-vous que le site internet communal recèle des informations passionnantes sur l'histoire de notre Commune ? Entre anecdotes et images d'époque, les Archives ont mené l'enquête et nous livrent une approche historique aussi bien documentée que ludique sur des lieux, bâtiments, manifestations et autres pans du passé montreusien.

© Archives de Montreux



Ces « Histoires locales » font l'objet de publications régulières sur la page Facebook de la Commune et dans la newsletter.

À découvrir sur :

www.montreux.ch/archives/histoires-locales

Newsletter : www.montreux.ch/newsletter

Administration communale

Standard général 021 962 77 77

www.montreux.ch

@CommunedeMontreux

Secrétariat municipal Grand-Rue 73
1820 Montreux

commune@montreux.ch

@communedeMontreux

Inscrivez-vous à la newsletter :

www.montreux.ch/newsletter

